

Sojadis : « Notre progression se fait à l'international »

L'entreprise de Jallais est l'unique fabricant de systèmes électroniques d'aide à la conduite en France. Des solutions à destination des personnes en situation de handicap.

L'entreprise

2020 n'aura pas été une sinécure, mais Sojadis, spécialiste des systèmes électroniques d'aide à la conduite pour les personnes en situation de handicap, a rattrapé son retard en fin d'année. Un soulagement, pour sa directrice, Adeline Humeau. « Cela a été mouvementé, confie-t-elle. Il y a eu un gros ralentissement durant le premier confinement mais on s'en sort bien. » Avec un chiffre d'affaires de 3,8 millions d'euros l'an passé, l'entreprise basée à Jallais (Beaurepaire-en-Mauges), qui compte vingt-deux salariés, a su s'adapter à la crise sanitaire.

« On se félicite déjà d'avoir fait le choix de fournisseurs locaux, parce qu'on n'a pas été impacté par des soucis d'approvisionnement. » Et pour cause, Sojadis se fournit exclusivement dans le Grand Ouest. « Les cartes électroniques sont fabriquées à Lannion (Côtes-d'Armor), indique-t-elle. Les claviers, eux, viennent du Mans (Sarthe) et les pièces métalliques, des Mauges. »

« Un marché de niche »

L'entreprise familiale a été créée sous sa forme actuelle en 2006, mais son histoire a démarré bien plus tôt. « C'est mon grand-père qui a monté le garage juste en face, désigne-t-elle. En 1981, un client paralysé qu'on poussait à la porte. Il voulait adapter son véhicule et pouvoir conduire à nouveau. » Le challenge a vite laissé place à une idée : pourquoi ne pas en faire une activité à part entière ? En 1994, le garage fait breveter un premier équipement, un accélérateur électronique. Il devient la première entreprise française à se lancer dans ce « marché de niche ».

Aujourd'hui, Sojadis continue à équiper les voitures des particuliers, mais a aussi développé un réseau de 53 installateurs en France et 70 en



250 véhicules de particuliers et 700 d'auto-écoles sont passés par l'atelier de Sojadis en 2020.

(Photo : Ouest-France)

Europe. « C'est ce qui nous a permis de traverser 2020 et de maintenir une activité. On le voit, notre progression se fait à l'international », assure Adeline Humeau.

Sojadis a aussi, au fil des années, créé un réseau partenaire avec des auto-écoles. Elles sont 77, dans l'Hexagone, à avoir équipé leurs véhicules de systèmes d'aide à la conduite. La société jallaisienne propose une dizaine de dispositifs (accélérateur au pied gauche, solutions pour freiner et accélérer avec les mains...). « L'innovation fait partie de nos valeurs », insiste Adeline Humeau.

Accélérer la croissance à l'étranger

Depuis plusieurs mois, Sojadis travaille sur des solutions interface, qui

permettent « d'entrer dans le système de la voiture sans créer de perturbations ». Une technologie de pointe. La société planche également sur une nouvelle télécommande, pour les personnes qui ne peuvent pas servir que d'un bras. « On a fait appel à un panel d'utilisateurs, des ergothérapeutes, des professionnels aussi, pour mettre au point un système qui conviendrait vraiment à la demande des personnes en situation de handicap », indique-t-elle.

2021 sera aussi l'année du développement digital, avec un site tourné vers l'e-commerce. « L'utilisateur

pourra entrer les données sur son véhicule, ses besoins et obtiendra un devis et les prises en charge dont il pourra bénéficier. Il pourra passer commande et sera dirigé vers l'installateur le plus proche de son domicile », commente Adeline Humeau.

La cheffe d'entreprise entend aussi continuer à s'attaquer aux marchés étrangers. « On est déjà présents au Canada, en Australie, en Corée et on travaille l'Inde en ce moment, détaille-t-elle. Mon objectif, c'est que l'on vende encore plus à l'étranger. Cela serait une fierté. »

Marion AUVRAY.

20

En pourcentage, le chiffre d'affaires que Sojadis réalise à l'export. Et qu'elle compte donc encore amplifier.

La Roseraie pas retenue comme QRR

Le quartier d'Angers n'a pas été retenu par le ministère de l'Intérieur pour faire partie du dispositif Quartier de reconquête républicaine.

L'annonce était très attendue du côté des acteurs politiques et syndicaux à Angers.

Selon nos informations, le quartier de la Roseraie n'entre pas dans le dispositif de QRR (quartier de reconquête républicaine).

L'ambition de ce dispositif était clairement de remettre la République au cœur des quartiers. Cela devait se traduire par une augmentation des effectifs de police à Angers. Au moins une bonne dizaine, selon les syndicats de police qui militaient pour que le dossier soit retenu par le ministère de l'Intérieur.

« Il ne faudra pas venir pleurer »

« À l'heure où les violences urbaines explosent à Angers, les Angevins ne reconnaissent plus leur ville où il faisait bon vivre, la fonte des effectifs de police la nuit se poursuit au commissariat d'Angers », alertait Philippe Boussion, délégué départemental du syndicat Unité-SGP Police FO dans un communiqué en février der-

nier.

Aujourd'hui, après avoir appris la mauvaise nouvelle, le syndicat réagit : « Ce n'est pas une surprise. Qu'est-ce qu'il faudra comme faits de délinquance à la Roseraie pour que le ministère comprenne qu'il faut agir ? Est-ce qu'il faut que ça brûle plus ? », commente Philippe Boussion. Dont acte. Mais il ne faudra pas venir pleurer quand l'image de la ville sera vraiment dégradée. Il sera trop tard. »

Même déception du côté d'Alliance. Pour Jérôme Hanarte, « c'est une énorme déception. Au-delà de l'éventuel apport en effectifs et matériels, je pense à mes collègues policiers qui interviennent dans ce quartier. C'est de plus en plus compliqué pour eux et ça ne va pas s'arranger. C'est un vrai coup dur. » En attendant, le projet d'ouverture d'un commissariat de quartier à la Roseraie est toujours à l'ordre du jour. Un commissariat qui pourrait ouvrir entre septembre 2021 et fin décembre 2021.

Maël FABRE.

Covid-19 : la situation se dégrade en Anjou

Les indicateurs du Maine-et-Loire restent dans le rouge, selon les derniers chiffres dévoilés par l'agence régionale de santé, hier.

Lentement mais sûrement, le nombre de cas positifs dans le Maine-et-Loire continue de grimper. Les chiffres dévoilés hier montrent que la vague du Covid-19 déferle toujours sur le département : le taux d'incidence pour 100 000 habitants est ainsi de 192,4 contre 184 vendredi dernier. Le taux de positivité est passé quant à lui de 6,7 à 7,3 %. Et huit nouvelles victimes sont à déplorer.

Sans surprise, c'est dans le Choletais que la situation est la plus dégradée avec un taux d'incidence de 290 contre 184 pour Angers Loire Métropole. Il s'agit des plus mauvais chiffres de la région. Même constat

pour le taux de positivité : 8,4 dans l'agglomération du Choletais et 7,1 pour Angers Loire Métropole.

Pour les plus de 65 ans, la situation semble être plus contrastée : si dans le Choletais la campagne de vaccination semble porter ses fruits (taux d'incidence de 132 contre 208 vendredi), le nombre de cas augmente dans l'agglomération angevine (199 contre 79 vendredi).

243 personnes sont hospitalisées dans le Maine-et-Loire en raison du Covid-19, dont 35 sont en réanimation. Concernant la vaccination, 71 243 injections ont pu être réalisées.

Agressé à Angers, un homme gravement blessé

Un jeune homme a été violemment agressé par plusieurs personnes, lundi, vers 22 h 30 dans le parc Marcel-Pagnol dans le quartier de la Roseraie à Angers.

Il était environ 22 h 30, ce lundi 8 mars, lorsqu'une violente agression a eu lieu dans le parc Marcel-Pagnol, situé dans le quartier de la Roseraie à Angers.

Les faits ont éclaté pour une raison encore inconnue. Plusieurs personnes seraient impliquées, sur fond d'alcool. Un jeune homme a été gravement blessé.

Inconscient à l'arrivée des secours, il a été médicalisé sur place par une

équipe du Smur 49 et transporté en état d'urgence absolue au centre hospitalier d'Angers.

Selon nos informations, au moment de sa prise en charge par les équipes médicales, son pronostic vital était engagé. Il souffrait d'un traumatisme crânien.

L'identité judiciaire s'est déplacée sur les lieux afin de recueillir le moindre indice permettant de faire avancer l'enquête. Celle-ci a été confiée à

la sûreté départementale.

Dans la foulée, plusieurs interpellations ont eu lieu en lien avec cette violente agression. Quatre personnes sont actuellement en garde à vue dans les locaux du commissariat de police d'Angers. Selon le procureur de la République Eric Bouillard, leur degré d'implication reste à déterminer.

M. F.

Armorlux
www.armorlux.com

-30% SUR les pulls

JUSQU'AU 14 MARS

ANGERS : 39, rue Saint-Aubin - 02 41 88 34 71
AVRILLÉ : 16, rue des Frères Montgolfier - Z.I. Les Landes - La Croix Cadeau - 02 41 34 52 78

*OFFRE VALABLE DU 10 AU 14 MARS 2021. SEULES LES VÊTEMENTS COULEURS NOIR ET BLANC. SEULES LES PULLS DE LA MARQUE ARMORLUX. DÉTAILLÉ, REMPLISSÉ, TONNÉ ET VÊTEMENT À FAISON. OFFRE VALABLE DANS TOUTES LES BOUTIQUES ARMORLUX. POUR PLUS D'INFORMATIONS, VISITEZ LE SITE WWW.ARMORLUX.COM. ANGERS : 39, RUE SAINT-AUBIN - 02 41 88 34 71. AVRILLÉ : 16, RUE DES FRÈRES MONTGOLFIER - Z.I. LES LANDES - LA CROIX CADEAU - 02 41 34 52 78.

Fanny Couturière

QUEL MÉTIER D'EXCELLENCE ES-TU ?

+ 30 MÉTIERS À DÉCOUVRIR DANS L'ARTISANAT, LA CRÉATION ET LA VENTE
+ 400 CONTRATS EN ALTERNANCE POUR LA RENTRÉE 2021

Connecte-toi au Village des Métiers d'Excellence LVMH
sur village-me.lvmh.fr
le 12 mars de 10h à 18h

ME
métiers d'excellence
LVMH